

DU 22 janvier 2009

RECOURS ADMINISTRATIF CONTRE UN PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Monsieur Noël DONVAL, domicilié à Ploulec'h, a déposé un recours en annulation de l'arrêté accordant un permis de construire pour une extension de maison individuelle délivré le 16 mai 2008 à Monsieur Pierre BOUILLON. Le Conseil autorise le Maire à ester en justice afin de défendre la commune au Tribunal Administratif de Rennes et demande la mise à disposition des services juridiques de la D.D.E.A. pour la rédaction d'un mémoire.

2 abstentions : Gilles LE BRUN qui regrette qu'une démarche n'ait pas été entreprise plus tôt par la commune contre ce permis et Michel FIZANNE qui n'a pas assez d'informations sur ce dossier.

Par ailleurs, une pétition signée par environ 250 personnes contre le projet d'extension de Monsieur BOUILLON a été reçue en Mairie. Des signataires de cette pétition étant présents dans la salle, le Maire a demandé une interruption de séance afin qu'ils puissent s'exprimer sur cette affaire.

REHABILITATION D'UN BATIMENT SCOLAIRE : PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

Les élus ont pris connaissance de l'étude réalisée par Monsieur DUPEUX, Architecte. Le projet consiste à rénover un ancien bâtiment scolaire dans le cadre du développement durable. Deux salles de classe et une salle informatique seraient aménagées au rez-de-chaussée et une salle des professeurs ainsi que le bureau de la directrice à l'étage. Le projet prévoit également l'agrandissement du préau et la construction de sanitaires supplémentaires. Les élus décident de poursuivre leur réflexion au sein d'une commission. Une décision sera prise lors du prochain conseil municipal.

ADHESION A L'ASSOCIATION BRUDED

Le Conseil décide d'adhérer à l'Association Bretagne Rurale et Développement Durable. Cette association réunit les collectivités bretonnes engagées dans des projets de développement durable. Le montant de l'adhésion est fixé à 0,25 €/habitant.

PLU : EVOLUTION DE LA PROCEDURE

Le Maire a fait le point sur l'évolution de la révision du PLU. Les grandes orientations du projet d'aménagement et de développement durable seront présentées lors de la réunion publique programmée le vendredi 30 janvier à 20 H 00 à la salle des fêtes. Des réunions de quartier seront ensuite organisées.